

SARL ECO 24

25 RUE DE CAHORS

24200 SARLAT LA CANEDA

Tél: 05.53.31.22.26 Mail: eco24@city-zen.info

B96

Obligatoire depuis le 19 janvier 2013, cette formation permet de conduire un ensemble (PTAC du véhicule + PTAC remorque) **supérieur à 3T5 sans excéder 4T250.**

Une attestation vous sera délivrée, pour faire valider cette formation sur votre permis de conduire.

7 heures de formation

241.66 € HT

290 € TTC

SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION (durée : quatre heures)

Cette séquence alterne pendant 4 heures, théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l'acquisition de savoirs et savoirs faire spécifiques indispensables à la prise en charge et l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble. Les poids et masses - Les plaques - Le freinage des remorques - Les équipements obligatoires de la remorque - Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble - Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ - Réalisation d'exercices d'attelages et de dételages.

SÉQUENCE 2 : CIRCULATION (durée : trois heures,50 minutes par élève)

En circulation l'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale
- Les angles morts
- Les changements de direction
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)
- L'information et la communication avec les autres usagers
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires (virages, voies étroites)
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

PIECES A FOURNIR :

- Photos d'identité numérique (nous ramener la « planche » avec le code)
- 1 Photocopie du Permis de conduire (recto verso)
- 1 Photocopie de la carte d'identité valide (recto verso) ou pour les étrangers : Photocopie de la carte de séjour
- Photocopie du certificat d'appel à la défense (Impératif de 17 à 25 ans révolu)
- Photocopie d'une facture de moins de 6 mois
- Attestation de l'hébergeant + CI de l'hébergeant si la facture n'est pas à votre nom
- 2 timbres tarif en vigueur

